



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°7 / 100 / 2010

le 20 septembre 2010

Vous avez aujourd'hui entre les mains le centième numéro de la Feuille d'Informations Rapides, S'KRÜTTBLÄTT

La sortie de ce 100ème numéro confirme une volonté d'information ouverte à tous les habitants de Riedwihr.

Rappelez-vous : mon équipe municipale, élue en 2001, avait promis la transparence qui, à mon sens, constitue un principe essentiel de la démocratie locale. Cet engagement a tout naturellement été reconduit, lors des dernières élections municipales.

Depuis le 11 avril 2001, date de parution du 1er numéro, je m'attelle donc, en principe après chaque réunion de Conseil municipal, à ce travail de communication directe et instantanée, afin de renforcer la lisibilité et la visibilité des initiatives communales, de vous les faire partager et de permettre l'évaluation de la pertinence des choix effectués par les élus.

Ainsi, fidèle à l'engagement pris, j'essaie, mois après mois, de rendre plus proche la réalité de notre commune, sa vie quotidienne et celle des associations qui peuvent également directement faire valoir les actions de leurs bénévoles, ainsi que ses réalisations, ses difficultés et ses projets, mais aussi de partager des informations plus générales, des renseignements d'ordre pratique, de la documentation, des préconisations, des rendez-vous, ...

Certains d'entre vous collectionnent précieusement ces bulletins communaux qui, sans aucune prétention, sont des témoins de l'histoire locale et contribuent à maintenir éveillée notre mémoire.

Je sais que pour autant, l'un et l'autre concitoyens ont émis et émettent des critiques à l'encontre du S'Krüttblätt qui ne serait pas toujours abordable et compréhensible et dont le contenu, parfois, semble déranger, suscitant, selon eux, désunion et discorde entre les administrés, une lettre anonyme, un jour, m'a même reproché d'utiliser le S'Krüttblätt comme un moyen d'assouvir une vengeance personnelle... !

Loin de moi de si sombres desseins. Au contraire, dans les avant propos, il M'arrive de tenter de faire passer des messages qui n'ont précisément pour seul but que de vous sensibiliser à certaines valeurs qui devraient nous rapprocher : sens civique, respect de l'autre, recherche du bien vivre ensemble et d'une meilleure qualité de vie, ... D'ailleurs, bien souvent, ces remarques, le cas échéant assorties de rappels à certaines règles élémentaires de comportement, ont pour origine les observations et réclamations que des concitoyens portent à ma connaissance, notamment lors des permanences du Maire et des Adjoints.

Le S'Krüttblätt est le reflet de la vie de notre communauté villageoise. Je souhaite qu'il reste ce lien privilégié et ce trait d'union entre les habitants de Riedwihr, les associations et la municipalité.

Le Maire
Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 15 septembre 2010 et informations diverses

■ *Urbanisme :*

La déclaration préalable portant sur les travaux de remplacement de la toiture sur hangar, rue des Vosges, présentée par M. Gurkan GUNES, a été transmise à la Direction Départementale des Territoires pour instruction. Il en est de même de la demande de permis de construire une maison d'habitation, rue des Vosges, soumise par Gautier et Joanne BETOUX.

■ *Travaux de génie civil pour les conteneurs souterrains pour la collecte sélective du verre et des papiers/plastiques :*

Suite à une nouvelle consultation élargie, l'entreprise OLRYS ARKEDIA de Wintzenheim a été retenue pour un montant TTC de 20 727,34€.

■ *Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en souterrain du réseau BT place de l'Église :*

Le cabinet LMS Ingénierie de Boesenbiesen, moins disant, a été retenu pour un montant TTC de 4 066,40 €

■ *Mise en place d'une porte coupe feu à l'école :*

L'entreprise EbénisterieMenuiserie M.A.M. Meyer Marc de Marckolsheim, moins disant, a été retenue pour un montant TTC de 1 028,56 €. La même société effectuera les travaux de mise en place de grilles d'aération au meuble du local annexe de la salle des fêtes pour un montant TTC de 177 €.

■ ***Extension de l'éclairage public dans la Commune :***

Le Conseil municipal a décidé d'étendre l'éclairage public à l'intersection des rues de Wickerschwihr et de la Chapelle, ainsi qu'à la hauteur du n°1B de la rue du Nord, et de confier les travaux à l'entreprise VIGILEC HATIER de Sélestat, étant précisé que les mâts sont existants.

■ ***Piste BMX sur le terrain de loisirs :***

La piste a été mise en place le 10 août 2010, la terre ayant été offerte par M. Julien BURDLOFF et la pelleuse prêtée gratuitement par l'entreprise Hubert MEYER.

■ ***Pratique d'ULM sur un pré situé sur le ban de Colmar :***

L'avis de la Commune est sollicité, à la suite de la demande d'un particulier de modification de l'arrêté préfectoral portant sur la création d'une plate-forme pour ULM, afin d'étendre la pratique jusqu'à présent limitée aux week-end et jours fériés, à l'ensemble des jours de la semaine. Le Conseil municipal a donné un avis favorable au projet, sous réserve du respect de la tranquillité publique et de l'environnement

■ ***Réunions des 26 août 2010 du Bureau du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun et 7 septembre du Conseil de Communauté :***

Le Maire fait le point des divers dossiers évoqués : - examen du projet SCOT Colmar Rhin Vosges ; - acquisition de terrain à côté de la Trésorerie ; - remplacement de poste ATSEM à l'école maternelle du RPI à Bischwihr ; - remplacement d'une conduite AEP à Riedwihr : dans le cadre de l'aménagement de la place de l'Église, il y a lieu de remplacer la conduite existante en DN 60 par une conduite de DN 100 avec reprise de tous les branchements ; l'offre de la société GANTIER TP de Colmar est retenue pour un montant de 16 977,33 €; les travaux d'aménagement étant décalés au printemps 2011, cette offre devra être maintenue jusqu'à cette période ; - une réunion sur l'intercommunalité sera organisée à l'attention des deux Communautés de Communes du Pays du Ried Brun et du Pays de Brisach.

■ ***Échange de bans Riedwihr-Wickerschwihr :***

Le Maire de Wickerschwihr a donné un accord de principe, quant à la proposition d'échange de parcelles ; il souhaite néanmoins des assurances avant une décision définitive. Le Maire prendra son attache pour évoquer ce dossier et obtenir certaines précisions, afin d'engager la procédure.

■ ***Don du sang:***

Une collecte sera organisée à Jebnheim, le 5 octobre 2010, de 16h30 à 19h30.

■ ***Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées du Haut-Rhin (CODERPA) :***

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CODERPA organise :

- une journée dédiée aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, intitulée « Bien Vivre en EHPAD », le **mardi 19 octobre 2010.**

La Roselière à Kunheim participe à cette opération de portes ouvertes : de 10 H 00 à 17 H 00 : présentation de la structure et de ses activités par affichage, film sur le quotidien en EHPAD, informations sur l'entrée en EHPAD par affichage et film , de 10 H 30 à 11 H 15 et de 14 H 30 à 15 H 15 : visites guidées.

- un après-midi consacré au thème « Être bien dans sa Tête, Être bien dans son Corps ! », le jeudi 21 octobre 2010 de 14 H 30 à 17 H 00, Palais Beau Bourg, 43 avenue Nathan Katz à Blotzheim.

■ ***Concours des maisons fleuries 2010 :***

Le concours des maisons fleuries organisé par l'Agence de Développement Touristique « Haute-Alsace Tourisme » récompense les initiatives privées en matière de fleurissement et concerne les bâtiments et espaces privés et publics. Les habitants de Riedwihr sont invités à y participer et à cet effet, ils voudront bien transmettre les photos numériques de leurs réalisations à l'ADT par mail ou CDROM : adtanimation@tourisme68.com, avant le 31 octobre 2010.

Fête de la Choucroute à Riedwihr

L'Amicale des Sapeurs Pompiers, avec à sa tête M. Jean-Michel SCHMIDT, organise la 40^{ème} édition de la Fête de la Choucroute, les samedi soir 2 et dimanche 3 octobre 2010 sous le chapiteau dressé sur la place de l'école.

Pour célébrer cet anniversaire, l'Amicale a décidé de réserver une attention spéciale au public : tombolas avec des lots de valeurs, le samedi soir, après minuit, et un cadeau « souvenir », le dimanche.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette grande fête conviviale que les organisateurs préparent activement depuis quelques semaines, afin de vous proposer les meilleures prestations.

La réservation des places pourra s'effectuer auprès de MM. Jean-Michel SCHMIDT, Président de l'Amicale, (tél. 03 89 71 60 95) ou Lucien FRIEH, Vice-Président, (tél. 03 89 71 65 38).

Lutte contre les cambriolages

Les cambriolages se multiplient ces derniers temps dans notre région et très récemment encore, notre commune était la cible des cambrioleurs. Les actions menées par la gendarmerie ne peuvent faire l'économie d'un véritable travail de prévention en la matière. Si le risque zéro n'existe pas, un certain nombre de précautions minimum pourront cependant vous éviter ces intrusions.

- La nuit, ou lorsque vous vous absentez de votre domicile, même pour une courte durée, fermez tous les accès de votre maison ou des bâtiments annexes (porte d'entrée, fenêtres, porte-fenêtre, garage).
- Renforcez votre protection par l'installation de serrures supplémentaires ou d'un système d'alarme qui compliquent et retardent l'action des cambrioleurs. Leur principal ennemi est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses.
- Ne laissez pas vos effets personnels (clé, sac à main, téléphone portable...) en vue dans l'entrée ou sur la table de la cuisine ou du salon.
- Pensez à prévenir vos voisins de votre absence, laissez leur vos coordonnées où vous joindre en cas de besoin.
- Organisez-vous avec un voisin ou un proche pour masquer les signes de votre absence : une maison habitée, c'est une boîte aux lettres vide et des poubelles remplies... Si possible, ouvrez les volets pendant qu'ils sont présents.
- Répertoriez et photographiez vos objets de valeur : relevez les numéros de série des appareils et gardez en lieu sûr les bons de garantie. Dans tous les cas, ne conservez pas de valeurs à votre domicile.

Le succès de la lutte contre les cambriolages repose en grande partie sur le sens civique des citoyens, véritables co-acteurs de la sécurité. Ainsi, si vous constatez la présence d'individus au comportement suspect (personnes scrutant l'intérieur d'une propriété, vérifiant les poubelles,...) ou des signes de repérage (sur les murs, le sol, les boîtes aux lettres...), appelez immédiatement le 17 en prenant soin de retenir le signalement des rôdeurs et de leur véhicule. Le cas échéant, n'hésitez pas à prendre des photographies, notamment à l'aide de votre téléphone portable.

Prévention du cancer du col de l'utérus par la vaccination

Les Comités du Haut-Rhin et du Bas-Rhin de la Ligue Contre le Cancer ont décidé de mener une grande action régionale autour de la prévention du cancer du col de l'utérus par la vaccination. C'est dans le cadre de leur mission de prévention qu'ils engagent une grande campagne pour promouvoir la vaccination anti-HPV, afin qu'au moins 50 % des jeunes filles ayant 14 ans cette année (donc nées en 1996) soient vaccinées d'ici fin 2010. Dans le Haut-Rhin, aujourd'hui, seulement 19 % des jeunes filles de 14 ans sont vaccinées.

Les Comités du Haut-Rhin et du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer s'engagent à rembourser intégralement le ticket modérateur lié à l'achat des 3 doses de vaccin pour tous les foyers haut-rhinois qui ne bénéficieraient pas de complémentaire santé ou de la CMU. Avec ou sans mutuelle, le vaccin est donc entièrement gratuit.

Cette vaccination peut être également proposée aux jeunes filles et jeunes femmes de 15 à 23 ans, sous certaines conditions. Elle ne dispense pas d'un dépistage systématique à partir de 25 ans.

Pour plus de renseignements : dans le Bas-Rhin : 03 88 24 17 60, dans le Haut-Rhin : 03 89 41 18 94.

Recensement agricole 2010 De septembre 2010 à avril 2011

Le recensement agricole s'apprête à fournir une nouvelle photographie complète et détaillée de l'agriculture française. Dès septembre, près de 3000 enquêteurs partent sur le terrain à la rencontre des agriculteurs français.

Alors que l'alimentation et l'environnement sont plus que jamais au coeur des préoccupations des Français, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche lance un nouveau recensement agricole, dix ans après le précédent. Il se déroulera partout en France de septembre 2010 à avril 2011. L'actualisation des données agricoles est essentielle pour appréhender l'évolution constante de ce secteur économique-clé. Elle est utile à tous les acteurs du monde agricole pour définir leurs orientations : exploitants, organisations professionnelles et pouvoirs publics. Cette vaste étude permettra aussi de mieux faire connaître l'agriculture et les agriculteurs d'aujourd'hui à leurs concitoyens.

Tous les agriculteurs de la métropole, des départements d'outre-mer, mais aussi des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sont concernés par cette enquête. Toutes les exploitations agricoles, même les plus petites, doivent y participer, pour évaluer le plus précisément possible l'activité agricole française.

Les enquêteurs du recensement agricole, munis d'une carte d'accréditation, viendront à la rencontre des chefs d'exploitation afin de renseigner le questionnaire. Les informations recueillies sont strictement confidentielles, selon la loi du 7 juin 1951. Elles ne sont utilisées que par les services de la statistique agricole, ne sont communiquées à aucune autre administration, et ne sont diffusées que sous une forme agrégée, afin de préserver l'anonymat des agriculteurs. Les résultats du recensement agricole 2010 seront disponibles à partir de septembre 2011. Ils seront accessibles gratuitement sur Internet.

D'ici là, pour tout savoir du recensement agricole : www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010 (ou adresse du site Internet de la DRAAF).